



FONDS MUNICIPAL  
D'ART CONTEMPORAIN  
ROUYN-NORANDA

Le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Rouyn-Noranda porte une attention particulière aux collections d'œuvres d'art contemporain produites par des artistes nés, vivant ou ayant vécu dans la grande ville de Rouyn-Noranda.

## **Formulaire de présentation des dossiers d'œuvres soumis pour acquisition**



Christian Leduc, *Bite the building*

Ce fonds consiste en une collection de prêt d'œuvres d'art. Y sont représentées les principales formes d'expressions plastiques de l'art contemporain dont celles de la peinture, la sculpture, la gravure, les œuvres sur papier (aquarelle, pastel, etc.), la photographie et les techniques mixtes<sup>1</sup>. Le tout fait en sorte que cette collection est le témoin de la diversité des tendances esthétiques, des démarches et recherches théoriques et des disciplines et techniques artistiques des créateurs d'aujourd'hui. Le FMAC n'acquiert que des œuvres produites après 1948. Cette date est apparue particulièrement significative et cela, à juste titre. C'est en 1948 que des dames anglaises formaient la «Noranda Arts & Crafts Guild». Sans égard aux diverses classes d'âge, il faut noter toutefois qu'une attention particulière est accordée aux jeunes créateurs.

Pour assurer le développement de sa collection, le FMAC mise sur l'acquisition d'œuvres traduisant et permettant de documenter et d'illustrer l'évolution des beaux-arts dans la ville de Rouyn-Noranda au cours de la période visée. Les œuvres collectionnées le sont pour leur valeur historique, artistique ou en fonction de l'importance des artistes qui les ont créées ou de leur importance patrimoniale pour la ville de Rouyn-Noranda et leur temporalité. Fait important à noter, le FMAC peut également considérer l'acquisition d'œuvres dont la source d'inspiration est la ville de Rouyn-Noranda.

## EXPOSITION DE ŒUVRES EN CANDIDATURE POUR LES ACQUISITIONS 2021

Le FMAC, en collaboration avec le Musée d'art de Rouyn-Noranda, présentera une exposition des œuvres soumises pour acquisition. Cette exposition aura lieu au Musée d'art de Rouyn-Noranda du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 6 février 2022. Les artistes seront invités à être présents au vernissage le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 17h.

- L'artiste ou propriétaire de l'œuvre comprend et accepte le fait que, considérant le nombre de places limitées, le FMAC se réserve le droit de faire une présélection parmi les œuvres soumises. Les critères qui seront considérés pour la présélection sont l'espace disponible pour l'exposition et les contraintes de transport et de conversation pour le FMAC (ex : volume, poids, type d'installation, etc).
- L'artiste ou propriétaire s'engage à fournir l'œuvre originale au plus tard le 19 novembre 2021 advenant que celle-ci ait été présélectionnée pour l'exposition.
- Les œuvres présélectionnées seront exposées au Musée d'art de Rouyn-Noranda du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 6 février 2022, inclusivement. Compte tenu qu'il s'agit d'une expo-vente, aucun droit d'exposition ne sera versé.
- Le comité d'acquisition du FMAC fera la sélection des œuvres pour acquisition avant le vernissage. Toutes les autres œuvres exposées seront disponibles pour vente auprès du public.
- L'artiste ou propriétaire s'engage à venir récupérer son œuvre lors du démontage de l'exposition le 8 février 2022.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES MODE DE PRÉSENTATION DES DOSSIERS

- 1- Compléter la fiche d'identification du propriétaire de l'œuvre
- 2- Compléter la fiche technique de l'œuvre
- 3- Joindre le curriculum vitæ de l'artiste de l'œuvre
- 4- Joindre minimalement une image papier ou numérique représentant l'œuvre
- 5- Expédier l'ensemble du dossier au plus tard le 31 octobre 2021, à l'adresse suivante :

**Fonds municipal d'art contemporain (FMAC)  
Musée d'art de Rouyn-Noranda  
201, avenue Dallaire, local 154  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5  
Pour information : 819 762-6600, Monsieur Jean-Jacques Lachapelle**

---

<sup>1</sup> Il est à noter qu'étant donné que les formes d'expressions plastiques telles l'installation, la vidéo et les nouvelles technologies requièrent des besoins plus spécifiques en regard de leur conservation et de leur mise en exposition, il est décidé que ces modes d'expression ne feront pas l'objet des priorités d'acquisition pour les premières années de la constitution du FMAC.

**IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE  
DE L'ŒUVRE (À COMPLÉTER)**

Nom Prénom

Adresse complète

Téléphone Courriel

**FICHE TECHNIQUE DE  
L'ŒUVRE (À COMPLÉTER)**

Mode d'acquisition proposé Achat Don Legs Échange

Prix Œuvre encadrée \$

Œuvre Non encadrée \$

Nom de l'artiste

Titre de l'œuvre

Année de production

Dimensions (*hauteur, largeur, profondeur et circonférence en centimètre*)

Matériaux

Support

Technique

Titre de propriété

État de conservation

Notes sur l'entretien à accorder à l'œuvre

Spécificités particulières à l'œuvre

Historique de l'œuvre

Bibliographie de l'œuvre

À quel niveau l'œuvre s'inscrit dans la démarche de l'artiste



Le FMAC est  
soutenu par :

